## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2020

Date de la convocation : 03.12.2020 Affiché du 04/12/20 au 04/01/21

**Présents**: Patrice VALENTIN, Sandrine ROUSSEAU, Dominique VANDIER, Carole GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, François PARIS, Frédérique BORDES, Corine POUPARD, Patricia ROYER, Jérôme DUSAUTOY, Alexandrine MERET, Laure DECOSTERD, Virginie BOURDICAUD, Julien FERREIRA, Hélène BLOT, Nathalie FOUQUET. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné procuration : Jammes DOYEN à Jérôme DUSAUTOY, Angelo GUILLARD à Laure DECOSTERD, Nicolas PERDREAU à Sandrine ROUSSEAU.

Mme Corine POUPARD a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire. La séance est ouverte à 19 h 30 par M. Patrice VALENTIN, Maire.

M. le Maire accueille Mme Nathalie FOUQUET au sein de l'assemblée par suite de la démission de M. Benoit HELIN du conseil municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL:

- Adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 5 novembre 2020.
- Prend acte de 17 décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal.
- Acte de la délégation donnée par M. le Maire à M. François PARIS pour mener à bien les affaires relevant de l'action sociale.
- Décide d'allouer, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021, une indemnité de fonction à M. François PARIS, Conseiller municipal délégué chargé des affaires sociales. Adopté à la majorité des membres M. François PARIS n'a pas pris part au vote.
- Approuve le rapport de gestion du Conseil d'administration de la Société SPL-XDEMAT et donne acte à M. le Maire de cette communication.
- Décide de supprimer l'emploi d'adjoint technique territorial, animateur sportif à temps non complet 5/35 ème, créé en 2010 à compter du 1er janvier 2021.
- Décide de porter la durée du temps de travail de l'emploi d'adjoint technique à temps non complet créé initialement pour une durée de 19h/35<sup>ème</sup>, à 18h/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- Procède à la mise à jour du tableau général des emplois de la collectivité.
- Approuve l'instauration du télétravail au sein de la Commune d'Esternay à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et les conditions et modalités de mise en œuvre.
- Valide l'avenant n° 1 au protocole du temps de travail des agents de la commune d'Esternay et autorise M. le Maire à prendre les dispositions nécessaires à son application à compter du 1er janvier 2021.
- Décide de créer un fonds exceptionnel d'urgence pour soutenir les commerçants locaux frappés de fermetures administratives du fait de l'épidémie de Coronavirus Covid-19 et approuve le règlement relatif au dispositif d'aide communale exceptionnelle qui sera signé conjointement avec chacun des bénéficiaires CETTE
- Procède dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice, à des ajustements de crédits en dépenses et recettes. Cette délibération complète et élargit celle sur le même sujet de juillet dernier. elle intègre le règlement opérationnel de cette opération ce qui permet de solliciter la validation de la Région Grand Est

## Affaires diverses

- M. le Maire remercie tous ceux qui ont fait ce qu'est Esternay pour cette période des fêtes et la dynamique créée pour illuminer et décorer le cœur de ville. il souhaite cependant, qu'après une attention particulière sur le centre-ville, que les quartiers et leur population en bénéficient sur les années à venir. Dominique VANDIER explique le travail de mise en place de ces décorations et remercie Sandrine ROUSSEAU pour la création de la boite aux lettres du Père Noël, Jérôme DUSAUTOY, Président de l'UCIA, pour les décorations des vitrines commerciales sur le thème de Disney. Il attend des suggestions pour l'année prochaine. Sandrine ROUSSEAU remercie Hélène BLOT et Laure DECOSTERD pour la communication. Elle souhaite que l'organisation des animations de fin d'année soient réfléchies plus tôt l'an prochain, les initiatives des habitants sont souhaitées et seront les bienvenues.
- M. le Maire rappelle que cette année les traditionnels repas ou colis offerts aux aînés de la commune ne peuvent avoir lieu pour cause sanitaire. Toutefois il a été proposé en priorité aux aînés de retirer un repas festif auprès du Traiteur Protat le 17 décembre prochain. la

sécurité sanitaire sera mise en place pour organiser ce retrait. Les personnes qui n'ont pas pris le repas seront dotées de bons sous forme de « Starn'cadeau » d'une valeur équivalente à celui-ci.

- La prime exceptionnelle Covid-19 votée par le conseil municipal a été versée aux agents communaux.
- M. Jean-Luc BATONNET rend compte de la réunion de travail qui s'est tenue avec l'opérateur retenu pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le dossier de vidéoprotection. Cette installation devrait être opérationnelle au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2021.
- Les offres pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude d'aménagement de la traverse d'agglomération de la commune par la RD 46 rue Pasteur, la restructuration de la place du Général de Gaulle et du carrefour Pasteur/Berthelot viennent d'être enregistrées par la commission d'appel d'offres. Une nouvelle séance de travail après analyse et précision sur les contenus et couts sera organisée.
- Un rendez-vous est programmé entre Plurial Novilia et M. le Maire, en relation avec un projet de logements locatifs de type pavillons sur le terrain d'assiette rue des Richards, en lieu et place du bâtiment HLM vétuste et ne répondant plus aux normes locatives et aujourd'hui démoli.
- M. le Maire rappelle que la commune n'a plus de terrain à bâtir à proposer. Une réflexion doit être engagée sans attendre la refonte du plan local d'urbanisme afin de redéfinir les zones à conserver en constructibles et pour lesquels les propriétaires pourraient partager les orientations de la commune et prévoir les suppressions.
- M. Julien FERREIRA remercie la commune de la part des dirigeants du Club de Foot pour l'autorisation donnée au club d'utiliser le City Stade et la place des Tilleuls pour leurs activités.
- M. François PARIS remercie M. le Maire et ses collègues Conseillers municipaux pour la confiance qui lui est accordée en délégation à l'action sociale. Il revient sur la collecte nationale de la Banque Alimentaire qui s'est tenu les 27 et 28 novembre dernier et remercie les commerces qui les ont accueillis et les nombreux donateurs et bénévoles qui ont répondu présents pour cette opération. Mme Hélène BLOT suggère qu'une collecte à l'échelle locale de façon plus régulière sur l'année soit réfléchie.
- Un échange s'est fait autour de la traditionnelle « tournée des calendriers » des Pompiers comme de l'USS Football pendant cette période de restrictions sanitaires. Des initiatives sont envisagées et il semble que les pompiers avec les précautions qui s'imposent pourront assurer leur tournée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 H 15

Vu pour être affiché le 12.12.2020 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Esternay, le 11.12.2020

Le Maire, Patrice VALENTIN